

ACTUALITES

Actualités sanitaires

Les ravageurs

Pucerons, thrips
A surveiller

Autres ravageurs : chenilles défoliatrices sur cultures florales et tordeuses sur arbustes, tigres sur cotoneaster, psylles de *l'Elaeagnus*, pucerons lanigères sur *Malus*.

Ravageurs suivis par le réseau de piégeage

Duponchelia fovealis
Vol à suivre

Tordeuse européenne de l'œillet
Faibles captures

Pyrale du buis
Présence de chenilles à surveiller

Maladies cryptogamiques

Rouille sur pâquerette

Oïdium
A surveiller

L'écho phyto ligérien

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Ravageurs observés

Pucerons : à surveiller !

Chrysanthèmes et cyclamens : globalement peu de foyers signalés. Les infestations sont faibles à modérées sur 6 parcelles suivies dans le réseau, sachant que 4 cultures ont bénéficié d'interventions de gestion des pucerons. A surveiller.

Sur pâquerette : pucerons noirs signalés.

Gestion du risque : détecter au plus tôt les foyers et suivre l'évolution des populations et des auxiliaires. Privilégiez les moyens de biocontrôle.

Vigilance vis-à-vis des capacités virulifères de certains pucerons : *Aphis gossypii*, *Aphis spiraeicola*, *Aulacorthum solani*, *Macrosiphum euphorbiae*, *Myzus persicae*...

Résistance de certaines espèces de pucerons aux produits phytosanitaires

Recherchons toujours sites pour prélèvements

Les groupes ci-dessous sont exposés à un risque de résistance :

- *Myzus persicae* / cultures ornementales / pyrèthrinoïdes - (Eléments de reconnaissance pour le puceron *Myzus persicae* [ICI](#))
- *Macrosiphum rosae* / rosiers / flonicamide (Eléments de reconnaissance pour le puceron *Macrosiphum rosae* [ICI](#))



Si vous avez des suspicions de résistances concernant ces bioagresseurs, merci de bien vouloir nous contacter pour effectuer un prélèvement pour analyse en laboratoire, dans le cadre du plan de surveillance des résistances piloté par l'ANSES/ contact : noemie.jacquemin@polleniz.fr - 02 41 48 75 70.

Des outils et informations sur la résistance aux produits de protection des plantes sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

Thrips : à surveiller !

Chrysanthèmes : les populations de thrips sont plutôt globalement maîtrisées.

Cyclamen: la pression est en hausse sur les plantes en fleurs.

Du côté des auxiliaires prédateurs de thrips, il faut noter, sur certains sites, de belles populations d'*Orius* sous abri (Cf. photo ci-contre).

Evaluation du risque : les conditions actuelles sont favorables au développement des thrips. Vigilance sur les dégâts directs et indirects (transmission de virus tels que TSWV, INSV, IYSV...)

Cf. BSV 5 (Prophylaxie) [ICI](#)

Pépinières : des attaques d'*Heliethrips* sont observées sur *Arbutus unedo*, *Azalea caduques*, *Myrtus communis*, *Prunus laurocerasus* et *P. lusitanica*, *Viburnum tinus*...



Orius sp., punaise prédatrice de thrips, acaridens, ... (1.8 à 3 mm)

• Autres ravageurs



- **Chenilles** : toujours des observations de chenilles défoliatrices sur différentes cultures florales, notamment sur chrysanthèmes et, en pépinières, des tordeuses sur de nombreuses espèces de persistants. A surveiller.
- **Tigres sur cotoneaster** : le feuillage de pieds mères est décoloré, presque blanc, à cause des piqûres d'alimentation de *Stephanitis pyri*. Ce tigre peut également affecter pommiers, poiriers, aubépines, rosiers.... Les larves et les adultes sont localisés sur la face inférieure. En cas de forte infestation, les feuilles se dessèchent et tombent.
- **Psylle de l'Elaeagnus** : observations de larves sur un lot de jeunes plants. A surveiller car c'est un ravageur problématique en période hivernale.

Prophylaxie : dans la mesure du possible, favoriser les cultures en extérieur, qui vont limiter les populations, plutôt que sous abri.

- **Pucerons lanigères (*Eriosoma lanigerum*)** : observés sur *Malus* 'Everest', ils sont également capables d'infester d'autres Rosacées (*Crataegus*, *Cotoneaster*, *Pyracantha*...).

Selon la période de l'année, ce ravageur peut infester les pousses tendres, les parties ligneuses, le collet ou les racines. Les piqûres et l'injection d'une salive toxique occasionnent des déformations, des boursoufflures et des éclatements de l'écorce.

L'hyménoptère *Aphelinus mali*, très actif en période estivale contribue à réguler les populations de pucerons lanigères. Retrouver des informations complémentaires sur la biologie du puceron lanigère sur le site Ecophytopic [ICI](#).



Dégâts de tigres (*Stephanitis pyri*) sur cotoneaster



Infestation de pucerons lanigères (archive photo)

• Pyrale du buis (*Cydalima/Diaphania perspectalis*)

Observations : le réseau de piégeage phéromonal est constitué d'une vingtaine de sites de piégeage (réseau JEVI et ornement) répartis sur la région des Pays de la Loire.

Un rebond de captures est de nouveau observé. Des chenilles sont détectées au stade L1 sur un site à Angers. Des chenilles peuvent effectivement être présentes dans les buis bien qu'il n'y ait pas eu d'autres signalements via le réseau.

Le graphique ci-contre illustre les papillons piégés par site.

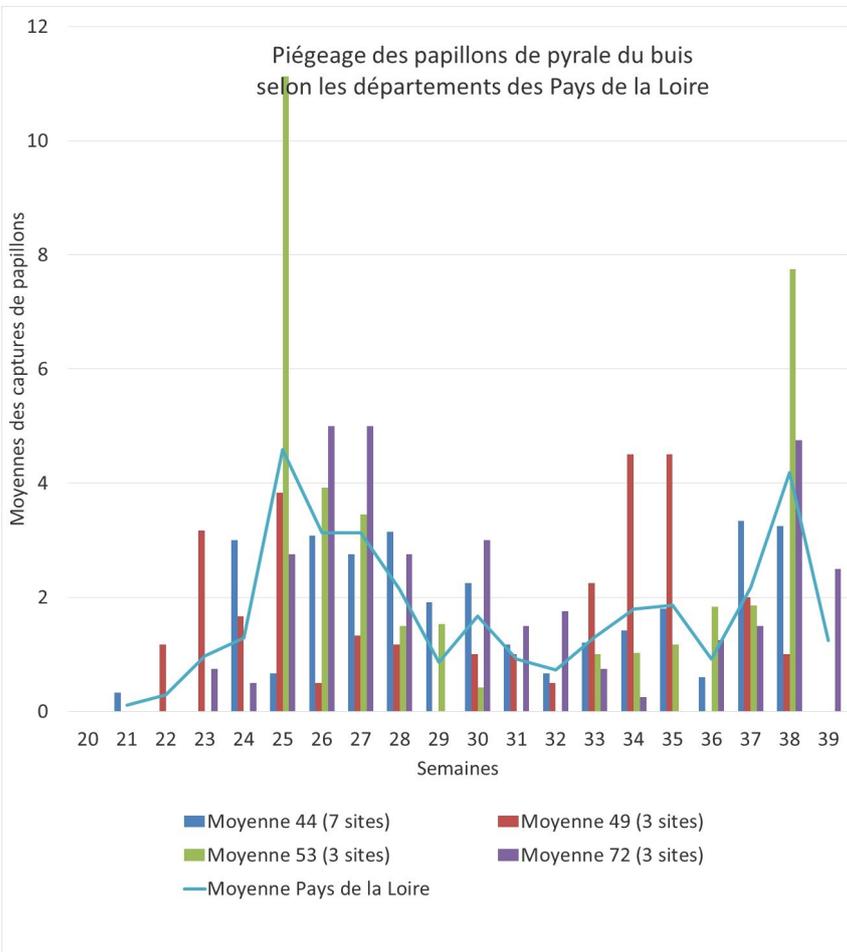
Evaluation du risque : suivre l'émergence des papillons et l'activité des chenilles.

Piégeage : surveiller les vols des papillons avec des pièges à entonnoir associés à la phéromone spécifique de la pyrale de mai à octobre.

Prophylaxie : supprimer manuellement les chenilles et chrysalides en présence dans le cas d'une faible infestation.

Produits de biocontrôle :

- **micro-organismes :** intervenir avec un produit à base de *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* en présence de jeunes chenilles, soit environ 1 semaine après le pic de vol identifié par piégeage. Soigner la qualité de la pulvérisation (traiter aussi l'intérieur des buis). Il est vivement conseillé de n'effectuer qu'un seul traitement par génération dans le but d'éviter d'éventuels phénomènes de baisse d'efficacité progressive du produit sur les populations, à la dose homologuée dans les conditions d'application indiquées.



Maladies cryptogamiques

Rouille sur pâquerette

Evaluation du risque : le champignon nécessite une humidité importante et des températures douces (15-20°C).

Prophylaxie : éliminer les parties malades et les feuilles mortes tombées au sol. Respecter un écart suffisant entre les plantations pour réduire le confinement de végétation. Limiter l'humidité, aérer les abris et les serres.



Rouille sur pâquerette

Oïdium à surveiller

Signalement sur fraisier sous abri !

Cf. BSV 2 (Prophylaxie) [ICI](#)

L'écho phyto ligérien

Retrouvez les actualités d'Écophyto en Pays de la Loire via l'écho phyto ligérien newsletter, en cliquant sur l'image.

L'échophyto ligérien



Au sommaire de ce premier numéro : les dernières publications, retour sur la visite du préfet Bisch, le projet CAP sans glypho, témoignages des ingénieurs territoriaux DEPHY.

Note de service DGAL/SDQSPV/2019-677 du 26/09/2019 qui liste les produits de biocontrôle : retrouvez-là [ICI](#)

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2019 PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Noémie JACQUEMIN – Polleniz - noemie.jacquemin@polleniz.fr

Directeur de publication : Claude Cochonneau, président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Comité de relecture : AREXHOR PL, BHR, CAPDL, CNPH, POLLENIZ, SRAL, RIPERT, FLEURON d'ANJOU.

Observateurs : horticulteurs, pépiniéristes, gestionnaires d'espaces verts, centres horticoles, techniciens, conseillers, formateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CAPDL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.